

GUIDE DÉCLARATION CRÉDIT D'IMPÔT

Étape 1 – Identifier vos dépenses

Vous pouvez déclarer toutes vos prestations de service à domicile : ménage, jardinage, garde d'enfants à domicile, aide informatique, etc.

Étape 2 – Reporter le montant dans la bonne case

- Sur votre avis d'impositions, aller à la page numéro 4

4 9 YF YH YK YT YU YZ

- **Case 7DB** → Inscrivez le **montant total TTC** indiqué sur l'attestation fiscale remise par CleanHomeGarden.

7 | RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Dons versés à des organismes établis en France

Dons versés à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 1000 €) 7UD

Dons versés pour la sauvegarde du patrimoine religieux (maximum 7000 €) 7UJ

Dons versés du 14.12 au 31.12.2024 en faveur de l'aide aux victimes de cyclone Chido à Mayotte (maximum 2000 €) 7UO

Dons versés à d'autres organismes d'intérêt général, aux associations d'utilité publique, aux candidats aux élections 7UF

Services à la personne, emploi à domicile

Dépenses d'emploi à domicile 7DB

Vous devez détailler en page T de la 2042 RICI le montant correspondant à chaque type de dépenses d'emploi à domicile

Aides perçues pour l'emploi à domicile (APA, PDI, CESU préfinancé...) 7DR

Nombre d'ascendants bénéficiaires de l'APA, âgés de plus de 65 ans, pour lesquels vous avez engagé des dépenses 7DL

Vous avez employé directement pour la première fois en 2024 un salarié à domicile 7DQ COCHÉZ

Vous (ou votre conjoint ou une personne à charge) avez la carte d'invalidité ou la carte mobilité inclusion, mention "invalidité" 7DG COCHÉZ

Autres réductions/crédits d'impôt? Reportez-vous au formulaire n° 2042 RICI.

- **Case 7DQ** → À cocher uniquement si c'est **votre première année** de recours à un service à domicile (ce qui vous permet de bénéficier du plafond majoré).

7 | RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Dons versés à des organismes établis en France

Dons versés à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 1000 €) 7UD

Dons versés pour la sauvegarde du patrimoine religieux (maximum 7000 €) 7UJ

Dons versés du 14.12 au 31.12.2024 en faveur de l'aide aux victimes de cyclone Chido à Mayotte (maximum 2000 €) 7UO

Dons versés à d'autres organismes d'intérêt général, aux associations d'utilité publique, aux candidats aux élections 7UF

Services à la personne, emploi à domicile

Dépenses d'emploi à domicile 7DB

Vous devez détailler en page T de la 2042 RICI le montant correspondant à chaque type de dépenses d'emploi à domicile

Aides perçues pour l'emploi à domicile (APA, PDI, CESU préfinancé...) 7DR

Nombre d'ascendants bénéficiaires de l'APA, âgés de plus de 65 ans, pour lesquels vous avez engagé des dépenses 7DL

Vous avez employé directement pour la première fois en 2024 un salarié à domicile 7DQ COCHÉZ

Vous (ou votre conjoint ou une personne à charge) avez la carte d'invalidité ou la carte mobilité inclusion, mention "invalidité" 7DG COCHÉZ

Autres réductions/crédits d'impôt? Reportez-vous au formulaire n° 2042 RICI.

Pour toutes informations complémentaires nous restons à votre disposition.

GUIDE DÉCLARATION CRÉDIT D'IMPÔT

Étape 3 – Utiliser l'attestation fiscale

Chaque année, CleanHomeGarden vous transmet une **attestation fiscale officielle**.

C'est le montant figurant sur cette attestation qu'il faut reporter dans votre déclaration d'impôt.

Cette attestation fiscale **n'est pas** à transmettre à l'administration fiscale. Elle est uniquement à conserver comme justificatif en cas de contrôle.

Étape 4 – Comprendre les plafonds et le calcul

- **Crédit d'impôt = 50 %** des dépenses déclarées.
- **Plafond de base : 12 000 € de dépenses/an** (soit jusqu'à 6 000 € de crédit d'impôt).
- Des **majorations** existent selon votre situation (nombre d'enfants, âge, handicap, etc.).

Pour toutes informations complémentaires nous restons à votre disposition.